

CATALOGUE DES FORMATIONS

2023



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ORGANISATION DES SERVICES DE FORMATION



ch-orange.fr/

Numéro Siret : 26840026400068

Centre Hospitalier d'Orange :

Le service de formation continue, médicale et non médicale, est l'un des secteurs de notre organisme de formation. Le service de formation est capable de délivrer des formations sur notre site, mais également dans les locaux des établissements bénéficiaires de nos prestations.

Nous proposons nos services auprès d'établissements publics, mais également d'entreprises privées et de stagiaire individuel.

Pour l'année 2022, notre service comptait 30 formateurs, personnel médical et paramédical, tous recrutés dans nos rangs, grâce à leurs compétences individuelles et leur faculté pédagogique.

Durant l'année écoulée, nous avons formés 1 100 personnes, représentant un volume d'heures de 6 938.

Fonction	Nom	Contact
Directrice des Ressources Humaines	Mme Anne Desroche	Secrétariat : 04.90.11.22.28
Responsable des formations	Mme Katia Branchat	Mail kbranchat@ch-orange.fr 04 90 11 22 67

CESIM :

L'enseignement de la médecine sur simulateur médical connaît un essor depuis quelques années en France. Cette nouvelle pédagogie s'est inspirée des industries à risque : l'aéronautique, l'aérospatiale, l'industrie nucléaire et chimique.

La méthode pédagogique par simulation a pour intérêt de contextualiser une situation médicale et de tendre vers la « vraie vie ». Ainsi elle permet de favoriser le transfert d'apprentissage avec notamment le savoir-faire (acquérir des réflexes) mais aussi le savoir agir (résolution de problèmes complexes). Une session d'enseignement par simulation comporte 3 étapes essentielles : le briefing qui consiste à mettre l'apprenant en situation, à placer le contexte et à « entrer » dans le scénario ; la session de simulation pouvant se réaliser avec différents types de simulateurs (simulateur humain, bras de perfusion, bassin d'accouchement...) et enfin le débriefing, fait par les instructeurs, partie indispensable et interactive sans qui la simulation est inutile. C'est en effet pendant le débriefing que se fera le fameux transfert d'apprentissage.

Selon la HAS, elle peut être utilisée dans le cadre du Développement professionnel Continu car elle intègre les objectifs pédagogiques (définis en début de session : compétences techniques et non techniques), et l'analyse des pratiques.

Fonction	Nom	Contact
Directrice des Ressources Humaines	Mme Anne Desroche	Secrétariat : 04.90.11.22.28
Responsable des formations	Mme Katia Branchat	Mail kbranchat@ch-orange.fr 04 90 11 22 67

IFAS :

L'institut de formation des aides-soignants a été créé en 1993. Il est situé dans les locaux du centre hospitalier Louis Giorgi d'Orange.

L'IFAS est sous la gouvernance interne du Directeur du Centre Hospitalier et de la Directrice des soins. L'IFAS est sous la tutelle de différents partenaires : le Conseil régional, l'ARS, la DREETS.

A ce jour, l'IFAS a une promotion complète de 40 élèves en formation d'aide-soignante, une formation «Préparatoire à la sélection d'admission en IFAS » pour l'obtention du DEAS, l'accompagnement pour les VAE et propose des formations courtes selon les directives de nos tutelles et de enjeux socio-économiques.

<i>Fonction</i>	<i>Nom</i>	<i>Contact</i>
Directrice de l'IFAS	Mme Louis-Burlat Isabelle	Secrétariat : 04.90.11.22.28
Responsable pédagogique	Mme Bernaras Corinne	Mail cbernaras@ch-orange.fr 04 90 11 21 62
Agent administratif	Mme Frachon Marie-Laure	Mail eas@ch-orange.fr 04 90 11 21 64

LA CONCEPTION DE LA FORMATION

La formation professionnelle est un dispositif, et ce quelle que soit sa forme ou sa durée, qui contribue à stabiliser, à améliorer, à développer ou à acquérir des compétences tant au niveau individuel que collectif.

La pédagogie, mise en œuvre dans les formations issues de notre catalogue, privilégie :

- Une conduite coopérative basée sur l'écoute et le respect des participants et de leur parcours professionnel.
- Des méthodes pédagogiques « actives » où l'expérience de chacun est prise en compte. Les stagiaires sont considérés comme « acteurs » de leur formation et à ce titre participent activement, selon leur fonction et leurs capacités, aux ateliers et aux temps d'expression prévus à cet effet. Leur expérience professionnelle est prise en compte et fait l'objet d'un temps d'analyse.
- Des apports théoriques et/ou techniques centrés sur les pratiques ou les activités professionnelles des participants.
- La simulation est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive.
- Un programme de simulation est un programme de formation et/ou d'analyse de pratiques et/ou de recherche qui utilise la simulation. Il peut, en fonction des thématiques et des objectifs, comprendre d'autres méthodes (cours théoriques, ateliers pratiques...).

Se former ne se limite plus à la participation à des formations en présentiel, c'est également des temps de « suivi » à distance pouvant être précédés de questionnaire d'Évaluation des Pratiques Professionnelles. L'objectif étant d'évaluer la réalisation des objectifs, de fixer des axes d'amélioration et de prouver que les acquis de formation et de l'expérience sont bien intégrés aux pratiques professionnelles.

Le développement de l'apprentissage par simulation vient bouleverser la conception de la formation et les méthodes pédagogiques. Ces approches sont proposées actuellement par le CESIM.

Le service de formation et l'Institut de formation d'aide-soignant proposent des formations qui s'inscrivent et répondent à **une démarche qualité**.

Les formations proposées par l'IFAS font l'objet d'une **évaluation** individuelle et/ou d'un bilan collectif, la synthèse de ces évaluations est communiquée aux responsables d'encadrement et aux structures dont dépendent les participants.

Une évaluation à distance pourra être réalisée, elle vise à mesurer l'impact des actions de formation au niveau des professionnels ainsi que dans le cadre de leurs activités.

Le règlement intérieur et les conditions générales de vente sont consultables en fin de catalogue.

Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur et des conditions générales de vente.

SOMMAIRE

Centre Hospitalier d'orange

- 1. Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 1 initiale (AFGSU) (*validité 4 ans*)
- 2. Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 1 recyclage (AFGSU) (*validité 4 ans*)
- 3. Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 initiale (AFGSU) (*validité 4 ans*)
- 4. Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 recyclage (AFGSU) (*validité 4 ans*)
- 5. Prévention des Risques liés à l'Activité Physique initiale (industrie/bâtiment/commerces) (PRAP IBC / personnel hors soins) (*validité 2 ans*)
- 6. Prévention des Risques liés à l'Activité Physique MAC (industrie/bâtiment/commerces) (PRAP IBC / personnel hors soins) (*validité 2 ans*)
- 7. Prévention des Risques liés à l'Activité Physique initiale (PRAP 2S / personnel soignant) (*validité 2 ans*)
- 8. Prévention des Risques liés à l'Activité Physique MAC (PRAP 2S / personnel soignant) (*validité 2 ans*)
- 9. Transmissions ciblées
- 10. Formation incendie / évacuation
- 11. Radioprotection des travailleurs (*validité 3 ans*)
- 12. Référent – tuteur des élèves AS en stage
- 13. Prise en charge globale des escarres
- 14. Soins et traitements de la plaie chronique
- 15. Notion de base en addictologie
- 16. Formation HAACCP, Service des repas, entretien des offices et Toxi Infection Alimentaire Collective (TIAC) spécialement dans l'hygiène et sécurité des repas
- 17. Déglutition pluridisciplinaire
- 18. Pratique transfusionnelle

CESIM

Formations aux Techniques de Simulation :

- * 1. Electrocardiogramme pour IDE (ECG)
- * 2. Oxygénation Haut Débit et Ventilation
- * 3. Prise en charge de la douleur en milieu hospitalier
- * 4. Intubation (IOT) simple et difficile, recommandations
- * 5. Damage control adulte
- * 6. Accouchement inopiné
- * 7. Arrêt cardio respiratoire
- * 8. Réanimation néonatale
- * 9. Urgences vitales en médecine
- * 10. Urgences en service de radiologie
- * 11. Syndrome coronarien aigu
- * 12. Manœuvres obstétricales
- * 13. Damage control pédiatrique
- * 14. Urgences vitales pédiatriques
- * 15. Annonce d'une mauvaise nouvelle
- * 16. Transfusion sanguine

IFAS

- Formation d'aide-soignant diplôme d'état session 2022-2023
- Formation préparatoire à la sélection d'admission en IFAS - 2023
- Formation « Accompagnement en VAE pour Aide-soignant » 2022-2023

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

Formation initiale

Objectifs généraux

- *Objectifs pédagogiques : l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à :*

1 : L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
2 : la participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

- *Prise en charge des urgences vitales, prise en charge des urgences potentielles ainsi que les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles exceptionnelles*

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Diaporama / Power point, film, vidéo, mise en situation, atelier pratique, méthode participative, tour de table et temps privilégié d'échange avec les apprenants, échange de pratiques, débriefing, Brainstorming, tableau blanc, ...
Veille documentaire
Matériel spécifique : mannequins adulte, enfant et nouveau-né ; chariot d'urgence :

METHODE D'EVALUATION :

Mise en situation, autoévaluation, questionnaire de compétences

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- ✓ Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Tous les grades du personnel non soignant

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 278€00

Durée : 2 jours (14 heures)

Dates : 2/3 MAI ou 19/20 juin

Horaires : 8h30 – 16h30

Lieu : salle CESIM (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.
Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Réussite

Satisfaction

Formateurs

Mme Eysseric Alexandra, IDE aux urgences et formatrice AFGSU

M. Husson Stéphane, DES et formateur AFGSU

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

Formation recyclage

Objectifs généraux

► **Objectifs pédagogiques :**

- 1 *mettre à jour les connaissances acquises lors de la formation initiale en ce servant des expériences des apprenants survenues lors des 4 dernières années*
- 2 *actualiser les connaissances concernant la réanimation cardio pulmonaire*
- 3 *actualiser les connaissances notamment concernant les AVC*

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

*Diaporama / Power point, film, vidéo, mise en situation, atelier pratique, méthode participative, tour de table et temps privilégié d'échange avec les apprenants, échange de pratiques, débriefing, Brainstorming, tableau blanc, ...
Veille documentaire
Matériel spécifique : mannequins adulte, enfant et nouveau-né ; chariot d'urgence ;*

METHODE D'EVALUATION :

Mise en situation, autoévaluation, questionnaire de compétences

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT
☎ 04 90 11 22 67
kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-

Prérequis :

Avoir eu la formation initiale, il y a 4 ans

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Tous les grades du personnel non soignant

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 213€50
Durée : 1 jour (7 heures)
Dates : 17/03/2023 ou 21/06/2023 ou 30/06/2023
Horaires : 8h30 – 16h30
Lieu : salle CESIM (Centre Hospitalier d'Orange)
Repas : possibilité self Hôpital
Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

*Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.
Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.*

Indicateurs

Participation
Réussite
Satisfaction

Formateurs

Mme Eysseric Alexandra, IDE aux urgences et formatrice AFGSU
M. Husson Stéphane, DES et formateur AFGSU

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

FORMATION INITIALE

Objectifs généraux

- **Objectifs pédagogiques :** l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique, à :
 - 1 : L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
 - 2 : la participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles
- **Prise en charge des urgences vitales, prise en charge des urgences potentielles ainsi que les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles**

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Diaporama / Power point, film, vidéo, mise en situation, atelier pratique, méthode participative, tour de table et temps privilégié d'échange avec les apprenants, échange de pratiques, débriefing, Brainstorming, tableau blanc, ...
Veille documentaire
Matériel spécifique : mannequins adulte, enfant et nouveau-né ; chariot d'urgence ;

METHODE D'EVALUATION :

Mise en situation, autoévaluation, questionnaire de compétences

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- ✓ Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Tous les grades du personnel soignant

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 493€50

Durée : 3 jours (21 heures)

Dates : 8/9/10 février ou 3/4/5 avril ou 12/13/14 avril ou 9/10/12 mai ou 12/14/15 juin ou 26/27/28 juin

Horaires : 8h30 – 16h30

Lieu : salle CESIM (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Réussite

Satisfaction

Formateurs

Mme Eysseric Alexandra, IDE aux urgences et formatrice AFGSU

M. Husson Stéphane, DES et formateur AFGSU

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

Formation recyclage

Objectifs généraux

► **Objectifs pédagogiques**

- 1 actualisation des connaissances sur la prise en charge de la réanimation cardio-respiratoire
- 2 actualisation des connaissances sur les risques collectifs

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Diaporama / Power point, film, vidéo, mise en situation, atelier pratique, méthode participative, tour de table et temps privilégié d'échange avec les apprenants, échange de pratiques, débriefing, Brainstorming, tableau blanc, ...
Veille documentaire
Matériel spécifique : mannequins adulte, enfant et nouveau-né ; chariot d'urgence ;

METHODE D'EVALUATION :

Mise en situation, autoévaluation, questionnaire de compétences

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale, il y a 4 ans

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Tous les grades du personnel soignant

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 12 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 213€50

Durée : 1 jour (7 heures)

Dates : 27/01/2023 ou 24/03/2023 ou 23/05/2023 ou 24/05/2023 ou 16/06/2023

Horaires : 8h30 – 16h30

Lieu : salle CESIM (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Réussite

Satisfaction

Formateurs

Mme Eysseric Alexandra, IDE aux urgences et formatrice AFGSU

M. Husson Stéphane, DEA et formateur AFGSU

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



Prévention des risques liés à l'activité physique

Devenir Acteur PRAP IBC

Objectifs généraux

LA FINALITE DE LA FORMATION :

La formation des acteurs PRAP IBC dans le dispositif PRAP a pour finalité de permettre à des salariés d'entreprises d'acquérir les compétences nécessaires pour devenir acteurs de leur propre prévention.

Celle-ci visera :

- Dans un premier temps, à les rendre capables de se situer en tant qu'acteurs de prévention des risques liés à l'activité physique dans leur entreprise.
- Dans un second temps, à les rendre capables d'observer et d'analyser leurs situations de travail à risques en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Dans un troisième temps, à les rendre capables de participer à la maîtrise du risque dans leur entreprise et à sa prévention.

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Diaporama / Power point, films, vidéos, mise en situation, atelier pratique, méthode participative, tour de table et temps privilégié d'échange avec les apprenants, échange de pratiques, débriefing, Brainstorming, tableau blanc, ...

Veille documentaire, Matériel spécifique (Objets lourds ou encombrants, caisse en plastique, transpalette, chariot repas...)

METHODE D'EVALUATION :

Mise en situation, autoévaluation, questionnaire de compétences

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard un mois avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- X Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Tout personnel hors médical/paramédical, ASH
Les sessions de formation sont ouvertes pour un maximum de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 266€50

Durée : 2 jours (14h)

Dates : 4/5 mai 2023 ou 30/31 mai 2023

Horaires : 9h00 – 17h00

Lieu : salle du Quartier Labouche, Ancienne légion, à Orange

Repas : possibilité self Quartier Geille (paiement par chèque ou espèces, tarif 2022 10€)

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons

une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

M. Khouri Sébastien

Formateur diplômé PRAP

Aide-soignant en SSR

M. Husson Stéphane

Formateur diplômé PRAP

Aide-soignant en SMUR



Prévention des risques liés à l'activité physique

Maintenir et actualiser ses compétences d'Acteur PRAP IBC

Objectifs généraux

La formation MAC Acteur PRAP IBC permet de réactiver les compétences des salariés formés Acteur PRAP IBC et de re-dynamiser la démarche de prévention.

Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC afin de conserver sa certification et re-dynamiser la démarche de prévention de son entreprise.

COMPÉTENCES VISÉES

- Poursuivre sa participation à la démarche de prévention.
- Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels.
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Diaporama / Power point, films, vidéos, mise en situation, atelier pratique, méthode participative, tour de table et temps privilégié d'échange avec les apprenants, échange de pratiques, débriefing, Brainstorming, tableau blanc, ...

Veille documentaire, Matériel spécifique (Objets lourds ou encombrants, caisse en plastique, transpalette, chariot repas...)

METHODE D'EVALUATION :

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques et jeux de rôles.

Applications concrètes et retours d'expérience. 70 % pratique 30 % théorique.

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Etre à jour de la formation (recyclage tous les 2 ans)

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Tout personnel hors médical/paramédical, ASH
Les sessions de formation sont ouvertes pour un maximum de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 208€00

Durée : 1 jour (7h)

Dates : dates 2023 à déterminer

Horaires : 9h00 – 17h00

Lieu : salle du Quartier Labouche, Ancienne légion, à Orange

Repas : possibilité self Quartier Geille (paiement par chèque ou espèces, tarif 2022 10€)

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation
Satisfaction
Réussite

Formateurs

M. Khouri Sébastien
Formateur diplômé PRAP
Aide-soignant en SSR
M. Husson Stéphane
Formateur diplômé PRAP
Aide-soignant en SMUR

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



Prévention des risques liés à l'activité physique

Maintenir et actualiser ses compétences d'Acteur PRAP 2S

Objectifs généraux

La formation MAC Acteur PRAP 2S permet de réactiver les compétences des salariés formés Acteur PRAP 2S et de re-dynamiser la démarche de prévention.

Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP 2S afin de conserver sa certification et re-dynamiser la démarche de prévention de son entreprise.

COMPÉTENCES VISÉES

- Poursuivre sa participation à la démarche de prévention.
- Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels.
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.
- Mettre en œuvre les techniques d'accompagnement à la mobilité (ALM).

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Diaporama / Power point, films, vidéos, mise en situation, atelier pratique, méthode participative, tour de table et temps privilégié d'échange avec les apprenants, échange de pratiques, débriefing, Brainstorming, tableau blanc, ...
Veille documentaire, Matériel spécifique (Lit médicalisé, drap de glisse, lève-personne, disque et planche de transfert etc...)

METHODE D'EVALUATION :

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques et jeux de rôles.
Applications concrètes et retours d'expérience. 70 % pratique 30 % théorique.

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard un mois avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Être à jour de sa formation (recyclage tous les 2 ans)

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Tout personnel médical/paramédical, ASH
Les sessions de formation sont ouvertes pour un maximum de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 266€50

Durée : 2 jours (14h)

Dates : 9/10 février 2023 ou 22/23 mars 2023

Horaires : 9h00 – 17h00

Lieu : salle du Quartier Labouche, Ancienne légion, à Orange

Repas : possibilité self Quartier Geille (paiement par chèque ou espèces, tarif 2022 10€)

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

M. Khouri Sébastien

Formateur diplômé PRAP

Aide-soignant en SSR

M. Husson Stéphane

Formateur diplômé PRAP

Aide-soignant en SMUR

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



Prévention des risques liés à l'activité physique

Devenir Acteur PRAP 2S

Objectifs généraux

PUBLIC VISE

Toute personne ayant des activités de soins et d'aide en établissement spécialisé ou en maison de retraite Ehpad. Les activités physiques, dans ce secteur, se caractérisent majoritairement par la manutention de personnes malades, handicapées ou âgées partiellement autonomes et par le maintien de postures contraignantes.

OBJECTIF VISE

Le salarié devient acteur de sa santé et de sa sécurité. Il est capable de proposer de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles sur lesquelles il a possibilité d'agir en laissant de côté les manutentions manuelles grâce à l'ALM.

A l'issue de la formation PRAP 2S les participants seront capables de :

- Caractériser l'activité physique dans leur situation de travail,
- Situer l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux pour le personnel et l'établissement
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant des connaissances relatives au fonctionnement du corps humain,
- Détecter les risques d'atteintes à sa santé et de les mettre en lien avec les éléments déterminants son activité physique,
- Proposer des améliorations de sa situation de travail à partir des déterminants identifiés, de participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation,
- Limiter les risques liés à la manutention en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économies d'effort
- Analyser et réaliser un accompagnement à la mobilité dans le respect des mouvements naturels du corps humain afin de palier la manutention manuelle.

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Diaporama / Power point, films, vidéos, mise en situation, atelier pratique, méthode participative, tour de table et temps privilégié d'échange avec les apprenants, échange de pratiques, débriefing, Brainstorming, tableau blanc, ...
Veille documentaire, Matériel spécifique (lit, draps de glisse, lève-personne, ...)

METHODE D'EVALUATION :

Mise en situation, autoévaluation, questionnaire de compétences

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard un mois avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- X Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Tout personnel
médical/paramédical, ASH
Les sessions de formation sont
ouvertes pour un maximum de
10 participants
interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 907€50

Durée : 4 jours (14h+14h)

Dates : 16/17 janvier et 6/7
février 2023 ou 27/28 février
et 7/8 mars 2023 ou
15/16/30/31 mai 2023 ou
5/6/15/16 juin 2023

Horaires : 9h00 – 17h00

Lieu : salle du Quartier
Labouche, Ancienne légion, à
Orange

Repas : possibilité self Quartier
Geille (paiement par chèque
ou espèces, tarif 2022 10€)

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre
pour nous adapter aux
situations particulières.
Je vous remercie de prendre
contact avec notre référent
handicap, Mme Katia Branchat
et nous trouverons une
solution.

Indicateurs

Participation
Satisfaction
Réussite

Formateurs

M. Khouri Sébastien
Formateur diplômé PRAP
Aide-soignant en SSR
M. Husson Stéphane
Formateur diplômé PRAP
Aide-soignant en SMUR

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



Formation Transmissions ciblées

Objectifs de formation

Développer la capacité des soignants à utiliser les transmissions ciblées (gain de temps, d'efficacité, de continuité et de sécurité).

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le professionnel doit être capable de :

- Identifier et rechercher les informations nécessaires pour une prise en charge globale de la personne hospitalisée
- Participer à une réflexion collective pour un suivi de soins personnalisés, et d'amélioration en communication entre soignants
- Faire la différence entre cible et macrocible
- Mettre en place la méthode DAR
- Réajuster le projet de soins en fonction de l'évolution du patient
- Transmettre les informations concernant les soins et alerter si besoin
- Renseigner les documents et tracer les soins de façon organisée et hiérarchisée
- Utiliser les outils informatiques, papiers
- Renforcer la responsabilité des soignants dans l'utilisation du dossier de soins dans le respect de la réglementation

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION

Tour de table, réflexion sur les difficultés rencontrées, le participant est sollicité activement dans un processus individuel d'optimisation de ses compétences.

Diaporama, méthode participative, analyse de pratique professionnelle, présentation d'outil numérique : dossier patient informatisé (DPI).

EVALUATION DES CONNAISSANCES :

Test début de formation de type QCM

EVALUATION DES ACQUIS :

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

OU site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Aide-soignante en structure de soins

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 12 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 131€50

Durée : 1 jour soit 7 heures

Dates : dates 2023 à déterminer

Horaires : 8h30/12h

13h/16h30

Lieu : salle blanche IFAS

(Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Mme MOUTI Lucienne - IDE

Formatrice IFAS d'Orange

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



INCENDIE / ÉVACUATION

Manipulation des extincteurs

Objectifs généraux

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de connaître et savoir :

- ✓ Les risques incendies
- ✓ Choisir et utiliser le bon extincteur
- ✓ Protection, confinement
- ✓ Optimiser son action
- ✓ Donner l'alerte

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Savoir manipuler un extincteur face à un départ de feu

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Agir face à une alarme feu (levée de doute / extinction / évacuation-transfert)

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Théorique :

Sous forme de visite interactive dans l'établissement et/ou services

Pratique :

Mise en situation réelle sur un générateur de flammes, permettant d'acquérir l'expérience et l'habileté nécessaire à l'extinction d'un début incendie

METHODE D'EVALUATION :

Mise en situation

QCM

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le commanditaire et/ou financeur, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT

kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Aucun

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

TOUS

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 12 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 65€00 par agent

Durée : 1h30

Dates : à déterminer pour les établissements extérieurs / tous les jeudis hors vacances scolaires pour le CHO

Horaires : 14h00-15h30

Lieu : dans une salle mise à disposition de l'établissement extérieurs / dans le hall de cagnan pour le CHO

Repas : non car en dehors des heures de repas

Parking : oui

Accessibilité pour les stagiaires porteurs d'un handicap :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

M. COSTA / M. FOUCHER / M.

FADIF / RIEUX /

M. BILLAUD / M. MONIOTTE /

M. FRACH

Agent SSIAP

Agent de Sécurité CH Orange

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



RADIOPROTECTION DES TRAVAILLEURS

Objectifs généraux

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :
Informier et sensibiliser le personnel de l'établissement aux rayons ionisants, notion de radioprotection :

- > Radioactivité et rayons ionisants d'origine électrique,
- > Les effets biologiques des rayonnements ionisants,
- > Les grands principes de radioprotection,
- > Modalités de surveillance de l'exposition individuelle,
- > L'évaluation des risques, EID et zonage.

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Optimisation de la dose, Limitation, gérer un ESR.

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Information générale sur la radioactivité artificielle et naturelle

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Power point,
Temps d'échange avec les apprenants,
Échange sur des situations rencontrées

METHODE D'EVALUATION :

QCM

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT
☎ 04 90 11 22 67
kbranchat@ch-orange.fr
ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

MANIP RADIO
AGENT DU BLOC
(IDE/DR/IADE/IBODE)
Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 8 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 82€50
Durée : 2 heures
Dates : dates 2023 à déterminer
Horaires : 9h – 11h
Lieu : salle cesim (Centre Hospitalier d'Orange)
Repas : possibilité self Hôpital
Parking : oui - gratuit
Accessibilité pour les stagiaires porteurs d'un handicap :
Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.
Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation
Satisfaction
Réussite

Formateurs

Mme Chave Laurence,
ingénieur en biomédical et PCR
M. El Aryani Kamel, manip radio et PCR

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



Référent - tuteur des élèves AS en stage

Objectifs de formation

A l'issue de la formation, le professionnel doit être capable de :

- Accompagner les élèves AS dans leur processus d'apprentissage et collaborer à l'encadrement des EAS
- Participer à la réflexion du projet d'encadrement dans son unité ou sa structure
- Clarifier la place, le rôle et la posture de chaque professionnel auprès de l'apprenant.
- Clarifier le rôle du référent- tuteur AS dans le processus d'apprentissage de l'élève
- Utiliser les outils d'encadrements
- Remplir la grille de compétences

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION

Tour de table, diaporama, méthode participative, analyse de pratique professionnelle, présentation des outils d'encadrement

EVALUATION DES ACQUIS :

Test de pré et post formation de type QCM

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

OU site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Aide-soignante en structure de soins ayant au minimum 3 ans d'ancienneté

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 12 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 131€50

Durée : 1 jour soit 7 heures

Dates : dates 2023 à déterminer

Horaires : 8h30/12h
13h/16h30

Lieu : salle blanche IFAS (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui – gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Mme DELACOURT Virginie

IDE

Formatrice IFAS d'Orange

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



PRISE EN CHARGE GLOBALE DES ESCARRES

Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Mobiliser ses connaissances et les bonnes pratiques de prise en charge préventive et curative des escarres
- Formaliser un jugement clinique de prise en charge pluridisciplinaire (DPI)
- Optimiser les traitements préventifs et curatifs.
- Transmettre les bonnes pratiques aux membres de son équipe.
- Participer à l'éducation du patient et de son entourage

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Diaporamas / Power point, atelier pratique, méthode participative, mise en situation, Matériel spécifique (lit, matelas dynamique, ...)

METHODE D'EVALUATION : TEST post formation

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

Formation initiale

Formation continue

DPC

Recherche

Professionnels concernés :

IDE et AS tous Services hospitalisés.

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 12 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 131€50

Durée : 1 jour (7h)

Dates : dates 2023 à déterminer

Horaires : 9h à 17h

Lieu : cesim (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité pour les stagiaires porteurs d'un handicap

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateur

Mme POLLIART, IDE plaies chroniques et douleur

Experts :

Médecin Gériatre

Cadre de santé missions transversales

Ergothérapeute, Diététicienne

Conseiller clinique IDE société

ARJO, supports dynamiques

Conseiller clinique Société

TENA, supports incontinence

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



SOINS ET TRAITEMENTS DE LA PLAIE CHRONIQUE

Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

- mobiliser ses connaissances et les bonnes pratiques sur les dispositifs médicaux utilisables pour la plaie chronique
- Formaliser une analyse clinique de la plaie chronique
- Optimiser les traitements préventifs et curatifs
- Tracer le suivi des plaies chroniques sur DPI

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

*Diaporamas, mise en situation, atelier pratique, méthode participative, échange de pratiques
Matériel spécifique (échantillons de DM, ...)*

METHODE D'EVALUATION

Test post formation

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

*Avoir participé à la formation
PEC globale des escarres*

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

IDE tous Services

*Les sessions de formation sont
ouvertes sur une base de 10
participants
interprofessionnels*

Modalités pratiques :

Tarif : 82€50

Durée : 4h

Dates : dates 2023 à
déterminer

Horaires : 14h-18h

Lieu : CESIM (Centre
Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

**Accessibilité pour les
stagiaires porteurs d'un
handicap**

*Nous mettons tout en œuvre
pour nous adapter aux
situations particulières.*

*Je vous remercie de prendre
contact avec notre référent
handicap, Mme Katia
BRANCHAT et nous trouverons
une solution.*

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateur

Mme POLLART IDE plaies
chroniques CHO

Expert

docteur en pharmacie du
CHO

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



NOTION DE BASE EN ADDICTOLOGIE

Objectifs

Le stagiaire est en capacité de :

- > Définir les missions de l'ELSA
- > Connaître le concept d'addiction
- > Connaître les mécanismes neurobiologiques de la dépendance
- > Définir la dépendance psychologique et comportementale
- > Repérer les différents usages et les conduites à tenir
- > Savoir créer une alliance thérapeutique et travailler avec le déni et l'ambivalence du patient
- > expliquer le verre standard et connaître les seuils de consommations d'alcool
- > donner un conseil minimal en tabacologie
- > connaître les principaux produits et les traitements médicaux possibles

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Diaporama -méthode participative- échange de pratiques- documents et matériels

METHODE D'EVALUATION :

Mise en situation, autoévaluation, pré et post tests

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

IDE libérale et hospitalier/AS/Internes

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 12 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 131€50

Durée : 1 jour soit 7h

Dates : dates 2023 à déterminer

Horaires : 9h-16h30

Lieu : salle CESIM (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

-Dr Fatigon Médecin

Addictologue

- Mme Arnoux IDE

- Mme Llobet IDE

tabacologue

- Mme Allombert

Psychologue

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



Formation HACCP Service des repas, entretien des offices, et TIAC (Toxi infection alimentaire collective)

Hygiène et sécurité des repas

Objectifs généraux

- > *le participant devra acquérir les compétences suivantes :*
Réaliser, les opérations de distribution des repas.
Entretien des locaux et les équipements,
Réaliser des prestations hôtelières auprès des patients
Suivi de l'hygiène et maîtrise de l'HACCP
Sensibilisation aux risques de TIAC
- > *savoir faire :*
Contrôle de la conformité des produits relatifs à son domaine
Contrôle et suivi de la propreté des locaux, dans son domaine d'activité
Contrôle et suivi de la qualité des prestations, dans son domaine d'activité
- > *savoir être :*
Application des règles
- > *aptitudes et compétences, visées et évaluables, acquises au cours de la prestation :*
Adopter les comportements et les gestes face à des situations critiques

OBJECTIFS TECHNIQUES :

- Méthode HACCP
- Connaissance du PMS
- Maîtrise de l'hygiène alimentaire
- Connaître et maîtriser les procédures de suspicion de TIAC

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

- Evaluer les risques

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Diaporama / Power point, méthode participative, mise en situation, tour de table et temps privilégié d'échange avec les apprenants, débriefing,

METHODE D'EVALUATION :

Test

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

ASH, AS

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 12 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 82€50

Durée : ½ jour (4 heures)

Dates : dates 2023 à déterminer

Horaires : 8h30/12h30

Lieu : salle CESIM (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

M. Favier

Responsable du service restauration

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



Déglutition pluridisciplinaire

Sensibilisation sur les troubles de la déglutition et leur prise en charge

Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

OBJECTIFS :

Comprendre le fonctionnement et les différentes étapes de la déglutition normale

Reconnaitre et dépister les troubles de la déglutition chez les patients hospitalisés.

Réagir de façon adaptée en cas de fausses routes.

Se placer et préparer les adaptations spécifiques pendant le repas (matériel + eaux gélifiées)

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

Utilisation de diaporama/power point, vidéo de démonstration, mise en situation, ateliers pratiques et méthode participative, tour de table en début et fin de journée (temps d'échange).

Matériel spécifique : tableau blanc, vidéoprojecteur, pc, épaississants eau, fouet et brocs, lingettes stériles, bords d'assiettes + assiettes, ventouses pour verre, verres à découpe nasale, lunettes de protection, anti-dérapants, couverts adaptés, verres à anses, épaississants neutres et sucrés, cuillères, verres en carton, eau pétillante, café, barquettes, compotes.

METHODE D'EVALUATION :

Mise en situation et auto-évaluation
QCM à la fin de la formation.

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

Formation initiale

Formation continue

DPC

Recherche

Professionnels concernés :

Tous services, IDE, AS et tout le personnel soignant

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 12 participants

interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 131€50

Durée : 1 jour soit 7 heures

Dates : 24/03/2023 ou

23/06/2023 ou 13/10/2023

Horaires : 9h-16h

Lieu : salle CESIM ou

PYRAMIDE (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : au self Hôpital

Parking : oui – gratuit

Accessibilité pour les stagiaires porteurs d'un handicap

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

RIGAULT Valérie, MONMIREL

Bénédicte (Orthophonistes),

ORIVELLE Marine

(Ergothérapeute),

CHEVALLIER Géraldine

LES FORMATIONS DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE



PRATIQUE TRANSFUSIONNELLE

Application au CH d'ORANGE

Objectifs généraux

Le participant sera en capacité de maîtriser l'acte transfusionnel. La sécurité de l'acte transfusionnel repose sur le strict respect des étapes de la chaîne transfusionnelle qui intègre les opérations mises en œuvre depuis la prescription médicale des produits sanguins labiles et des examens d'immuno-hématologie nécessaires, jusqu'à la transfusion de ces produits au receveur puis son suivi.

OBJECTIFS TECHNIQUES :

- Connaître les demandes d'examens d'immuno-hématologie en contexte transfusionnel avéré
- Maîtriser le processus de commande, de remise et de transport de produits sanguins labiles après prescription médicale
- Savoir réceptionner des produits sanguins labiles dans le service de soins
- Réaliser la transfusion du produit sanguin labile, sa surveillance et la traçabilité de la transfusion.

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

OUTILS DE FORMATION :

- Diaporama
- Atelier pratique
- Mise en situation réflexive autour de cas concrets
- Echange de pratiques

METHODE D'EVALUATION :

- Questionnaire de compétences

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67

kbranchat@ch-orange.fr

ou site internet du centre hospitalier <https://ch-orange.fr/>

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

IDE – SF - IADE

MEDECIN

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 12 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : 82€50

Durée : ½ jour (3h30)

Dates : 7/03/2023 ou 02/05/2023 ou 27/06/2023

Horaires : 9h00/12h30

Lieu : salle CESIM (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité pour out types de handicap :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Virginie VUONG

IDE Hemovigilance

Sandrine BOURSAUD

Responsable du fonctionnement du dépôt de sang

Formation des IDE à l'Electrocardiogramme (ECG)



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

MAITRISE EN MILIEU HOSPITALIER DE L'ECG

- I Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue d'améliorer la réalisation et la compréhension des ECG
- L Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- I Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Réalisation pratique de l'ECG

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Initiation à l'interprétation de l'Electrocardiogramme ; quand s'inquiéter devant un ECG ?



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS : 3-4

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉ(S)

Simulateur de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS /APPRENANTS : 1 à 2 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

› site internet e -cardiogram par Dr Pierre Taboulet



Orientations nationales 2023-2025

- = Orientation N°10 : Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins
- = Orientation N°228 : Prise en charge ambulatoire des situations aiguës
- Orientation N°178 : Soins et surveillance des patients souffrant de pathologies cardiaques



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

IDE réalisant des ECG

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade (entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 21/01/2021 ou 05/10/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Dr Jacques Colombier

Médecin Urgentiste

Formateur en Simulation

Mme Alexandra Eysseric

IDE urgentiste

Formateur en simulation

LES FORMATIONS DU CESIM



Oxygénation Haut Débit et Ventilation



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

MAITRISE DE LA VENTILATION NON INVASIVE ET DE L'OXYGÉNOTHERAPIE HAUT DÉBIT

- I Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue de maîtriser l'Oxygénation Haut Débit et la Ventilation non Invasive
- L Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- I Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Oxygénation Haut Débit ; Optiflow ; VNI ; contraintes du patient COVID19 ; CPAP

Maîtrise des drogues ; patient souffrant de pathologie cardiaque ou bronchopulmonaire

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Travail d'équipe, Communication, Répartition des tâches



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS : 3-4

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉ(S)

Simulateur de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS / APPRENANTS : 3/4 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISÉES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

référentiel SFAR/SRLF/SFMU : <https://sfar.org/recommandations-dexperts-portant-sur-la-prise-en-charge-en-reanimation-des-patients-en-periode-depidemie-a-sars-cov2/>



Orientations nationales

- = Orientation N°138 : Innovations technologiques en médecine intensive réanimation;
- = Orientation N°143 : Perfectionnement et avancées dans la prise en charge des situations aiguës dans les structures d'urgence
- Orientation N°187 : Soins infirmiers et surveillance des patients souffrant de pathologies cardiaque



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Médecins, Internes, IDE, AS, Ambulanciers travaillant aux urgences, aux soins continus ou en médecine

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants

interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade (entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 09/03/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Dr Christophe Mathurin

Dr Guillaume Der Sahakian

Médecins Urgentistes

Formateurs en Simulation

Mme Alexandra Eysseric

Mr Charly Vallon

IDE urgentiste

Formateurs en simulation

LES FORMATIONS DU CESIM



Prise en charge de la douleur en milieu hospitalier

Formation Interprofessionnelle à la prise en charge de la douleur en milieu hospitalier



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR EN SERVICES HOSPITALIERS

- I Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue d'améliorer la prise en charge des patients
- L Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- I Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Quelles thérapeutiques pour une prise en charge optimale de la douleur ? Quels protocoles d'évaluation de la douleur ?

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Communication, Appel à l'aide, Travail d'équipe



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS : 3-5

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉ(S)

Simulateur de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS / APPRENANTS : 1 à 2 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISÉES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive) : Protocole en vigueur dans l'établissement – CLUD

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Internes, Médecins, IDE travaillant en milieu clinique hospitalier

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade

(entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 15/06/2023 ou

19/10/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Dr Christophe Mathurin

Président CLUD

Médecin Urgentiste

Formateur en Simulation

Equipe IDE CLUD

Mr Stéphane Husson

Technicien Simulation

CESIM 84 - Centre Hospitalier d'Orange 2023

IOT simple et Difficile Recommandations



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

MAITRISE DE L'INTUBATION SIMPLE ET DIFFICILE

- I Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue de maîtriser l'intubation orotrachéale simple et les dispositifs d'intubation difficile
- L Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- I Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

- Intubation simple : quelles drogues, quelle technique et quels dispositifs recommandés ?
- Intubation difficile : quels moyens sont recommandés ? quels sont les nouveaux dispositifs ?

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

- Travail d'équipe, Communication, Répartition des tâches en situation de crise



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS : 4

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉ(E)

Simulateur de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS / APPRENANTS : 3/4 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

- › référentiel SFAR/ SFMU 2010 : RFE sédation analgésie en structure d'urgence



Orientations nationales

- = Orientation N°7 : Maîtrise des risques associés aux soins et aux parcours de soins
- = Orientation N°138 : Innovations technologiques en médecine intensive réanimation;
- Orientation N°143 : Perfectionnement et avancées dans la prise en charge des situations aigües dans les structures d'urgence



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Médecins, Internes, IDE, AS, Ambulanciers travaillant aux urgences, aux soins continus ou en médecine

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade (entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 06/04/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Pr Gilles Dhonneur – Chef de service Réanimation Institut Curie

Mr Charly Vallon

Dr Christophe Mathurin

Dr Guillaume Der Sahakian

Formateurs en Simulation

Mr Stéphane Husson

Technicien de Simulation

Formateurs en simulation

LES FORMATIONS DU CESIM



DAMAGE CONTROL ADULTE

Formation Interprofessionnelle au Damage Control Adulte en milieu hospitalier et pré hospitalier



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

MAITRISE EN MILIEU HOSPITALIER ET PRE HOSPITALIER DE LA PRISE EN CHARGE DU DAMAGE CONTROL ADULTE EN EQUIPE INTERPROFESSIONNELLE

- L Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue d'améliorer la prise en charge des patients
- I Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- R Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Prise en charge des Traumatismes Graves en pré hospitalier ou milieu hospitalier, prise en charge du Damage control (SAFE MARCHE RYAN), Kit Damage Control

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Travail d'équipe interprofessionnelle avec parcours de soins, anticipation, triage et priorisation des actions



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS : 3-4

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉ(S)

Simulateur de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS /APPRENANTS : 3/4 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISÉES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive) :

Tourtier J.P., Palmier B., Tazarourte K., Raux M., Meaudre E., Ausset S., Sailliol A., Vivien B., Domanski L., Carli P., The Concept of Damage Control : Extending The Paradigm in The Prehospital Setting, Ann Fr Anesth Reanim, 2013
Recommandations sur la prise en charge du choc hémorragique, SFAR, SRLF, SFMU, GEHT 2015

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Médecins, Internes, IDE, AS, Ambulanciers qui travaillent aux urgences, aux soins continus, SMUR, VU

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants

interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade

(entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 30/03/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre

Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Indicateurs

Participation
Satisfaction
Réussite

Formateurs

Pr Karim Tazarourte (Chef de Service Urgences Edouard Herriot, Lyon)
Dr Nathalie RICHARD
Dr Guillaume DER SAHAKIAN
Mme Laurence BARTHOU
Mr Stéphane HUSSON
Instructeurs simulation

Formation à l'accouchement hors maternité



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

MAITRISE EN MILIEU HORS MATERNITE DE L'ACCOUCHEMENT

- I Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'accouchement en dehors de maternité
- L Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- I Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Accouchement hors maternité : techniques, orientation

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Travail d'équipe, communication, gestion du stress



Point fort de la Formation : Simulation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS : 3-4

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉE(S)

Simulateur basse fidélité avec bassin d'accouchement, simulation hybride (acteur)

RATIO FORMATEURS / APPRENANTS : 1 à 2 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

> RFE 2010 sur les urgences obstétricales pré hospitalières SFAR, SFMU



Programme basé sur les Orientations nationales 2020-2022

- Orientation N°7 : Qualité et sécurité des prises en charge: Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins
- Orientation N°143 : Perfectionnement et avancées dans la prise en charge des situations aiguës dans les structures d'urgence



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type € et €de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Internes, IDE, médecins urgentistes, sages-femmes en situations d'accouchement hors maternité

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants

interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade (entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 30/11/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons

Indicateurs

- Participation
- Satisfaction
- Réussite

Formateurs

- Dr Guillaume Der Sahakian
Médecin Urgentiste
Formateur en Simulation
- Mr Michael Richy
Sage femme
Formateur en simulation –
réfèrent obstétrique

Formation Interprofessionnelle à l'arrêt cardiaque en milieu hospitalier et pré hospitalier



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

MAITRISE EN MILIEU HOSPITALIER ET PRE HOSPITALIER DE L'ARRÊT CARDIO RESPIRATOIRE AVEC LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS

- Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue d'améliorer la prise en charge des patients
- Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

ACR nouvelles recommandations, MCE, IOT, Voie Intra osseuse

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Communication, Appel à l'aide, Travail d'équipe



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS > 3-5

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉE(S)

Simulateur de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS / APPRENANTS > 1 à 2 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

> Recommandations AHA ERC 2020-2025 de la prise en charge de l'arrêt cardiorespiratoire (AHA, ERC)



Orientations nationales DPC 2023 - 2025

- Orientation N°10** > Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins
- Orientation N°228** > Prise en charge ambulatoire des situations aiguës
- Orientation N°178** > Soins et surveillance des patients souffrant de pathologies cardiaques



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Internes, Médecins, IDE, AS, Ambulanciers et autres professionnels de santé hospitaliers qui travaillent en milieu clinique pré ou intrahospitalier

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade

(entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 25/05/2023 ou 26/05/2023 ou 23/11/2023 ou 24/11/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation
Satisfaction
Réussite

Formateurs

Pr Patrick Plaisance
Chef de Service Urgences
Lariboisières (Paris)
Drs Ben Nejma, Der Sahakian
Médecin Urgentiste
Formateur en Simulation
Mr Stéphane Husson
Technicien Simulation

LES FORMATIONS DU CESIM

Les séances de simulation comportent les étapes suivantes :
prebriefing, briefing, déroulement du scénario, débriefing

ETAPE 1 (9H- 10H) PREBRIEFING

- Accueil des participants, présentation des instructeurs et des apprenants
- Présentation du programme : objectifs, contenu et modalité avec introduction à la simulation
- Pré test avec détermination des objectifs de formation et évaluation des pratiques professionnelles
- Présentation de l'environnement et de la charte de la simulation
- Présentation de l'outil vidéo et modalités d'utilisation

ETAPE 2 (PRESENTIELLE): ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (10H-13H)

- Apports cognitifs avec revue scientifique de la littérature
- Analyse critique et constructive des pratiques en place par rapport à la pratique attendue
- Présentation des dernières recommandations de la thématique enseignée
- Objectifs et actions d'amélioration personnalisés
- Ateliers de simulation basse fidélité

ETAPE 3 (PRESENTIELLE): ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES PAR LA SIMULATION ASSOCIANT : (14H-16H30) - BRIEFING - SIMULATION - DEBRIEFING

- Passage sur simulateur pendant 10 à 15 min après briefing - outils vidéo de retransmission avec respect confidentialité
- Débriefing de la situation après le passage sur simulateur pendant 20 à 30 min et restitution de la session
- Synthèse d'expert sur le cas simulé avec "take home message".
- 3 à 4 mises en situation auront lieu sur une journée de formation

ETAPE 4 (PRESENTIELLE): EVALUATION DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET COMPETENCE ET RESTITUTION DES RESULTATS (16H30-17H)

- 30 min pour avancer avec analyse critique de la journée et questions
- Formalisation : actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des procédures et pratiques locales et/ou personnalisées
- Post Test avec restitution des résultats et objectifs d'amélioration
- Remise d'une attestation de formation et d'une fiche d'aide à la progression, ainsi que les documents pédagogiques relatifs à la session

ETAPE 5 (NON PRESENTIELLE) A DISTANCE

- Formalisation par l'apprenant de l'acquisition des compétences et connaissances dans sa pratique quotidienne au regard des objectifs fixés aux étapes précédentes : objectifs fixés initialement, impact dans la pratique et au lit du patient, respect des actions mises en place.

Formation Interprofessionnelle à la réanimation néo natale niv 1



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de : **MAITRISE EN MILIEU HOSPITALIER DE LA REANIMATION NEO NATALE NIV 1**

- I Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue d'améliorer la prise en charge des nouveaux nés
- L Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- I Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Recommandations sur la prise en charge des nouveaux nés

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Communication, parcours de soins, travail d'équipe interprofessionnelle



Point Fort de la Formation : Simulation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCENARIOS : 3-4

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISEE(S)

Simulateur de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS /APPRENANTS : 1 à 2 formateurs / 12 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

› Recommandations HAS 2017 ; ILCOR

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Sages Femmes, Médecins urgentistes, IDE, IDE puériculteurs qui prennent en charge de nouveaux nés en milieu hospitalier

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants

interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade (entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 05/01/2023 ou

08/06/2023 ou 12/10/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation
Satisfaction
Réussite

Formateurs

Mr RICHY Michael
Sage Femme
Formateur en Simulation

Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

LES FORMATIONS DU CESIM



Urgences Vitales en Médecine

Formation Interprofessionnelle aux urgences vitales en milieu hospitalier



Objectifs généraux

MAITRISE EN MILIEU HOSPITALIER

- C Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue d'améliorer la prise en charge des patients
- I Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- L Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Anaphylaxie, Convulsions, Arrêt Cardiaque, Dyspnée

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Communication, Appel à l'aide, Travail d'équipe



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS > 3-5

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉE(S)

Simulateur de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS /APPRENANTS > 1 à 2 formateurs / 10 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

> Recommandations AHA ERC 2020-2025 de la prise en charge de l'arrêt cardiorespiratoire (AHA, ERC) ;
RFE anaphylaxie ;



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Internes, Médecins, IDE, AS, Ambulanciers et autres professionnels de santé hospitaliers travaillant en milieu clinique intrahospitalier

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants

interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade

(entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 11/05/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre

Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Dr Delphine Souchon

Médecin Gériatre

Dr Der Sahakian

Médecin Urgentiste

Formateur en Simulation

Mr Stéphane Husson

Technicien Simulation

CESIM 84 - Centre Hospitalier d'Orange 2023

LES FORMATIONS DU CESIM



Urgences en service de Radiologie

Formation Interprofessionnelle aux urgences en service de Radiologie



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

MAITRISE EN MILIEU HOSPITALIER DES URGENCES EN SERVICE DE RADIOLOGIE

- I Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue d'améliorer la prise en charge des patients : crise convulsive, Anaphylaxie, Arrêt Cardiaque
- L Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- I Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

ACR nouvelles recommandations, Anaphylaxie aux PCI, Crise Convulsive sur table, chariot d'urgence

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Communication, Appel à l'aide, Travail d'équipe



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS > 3-5

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉ(E)

Simulateur de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS /APPRENANTS > 1 à 2 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

> Recommandations AHA ERC 2020-2025 de la prise en charge de l'arrêt cardiorespiratoire (AHA, ERC)
Recommandation prise en charge Anaphylaxie RFE 2016 ; Reco HAS 2013

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Internes, Médecins, IDE, AS, Ambulanciers et autres professionnels de santé hospitaliers travaillant en milieu radiologique

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants

interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade (entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 21/09/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Dr Guillaume Der Sahakian

Médecin Urgentiste

Formateur en Simulation

Mr Stéphane Husson

Technicien Simulation

Formateur AFGSU

CESIM 84 - Centre Hospitalier d'Orange 2023

LES FORMATIONS DU CESIM



Syndrome Coronarien Aigu

Formation Interprofessionnelle au Syndrome Coronarien Aigu en milieu hospitalier et pré hospitalier



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

MAITRISE EN MILIEU HOSPITALIER ET PRE HOSPITALIER DE LA PRISE EN CHARGE DU SYNDROME CORONARIEN AIGU

- I Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue d'améliorer la prise en charge des patients
- C Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- I Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Recommandations sur la prise en charge du Syndrome Coronarien aigu ; Thrombolyse

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Communication, Appel à l'aide, Travail d'équipe, parcours de soins



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS : 3-5

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉ(E)

Simulateur de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS / APPRENANTS : 1 à 2 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

Recommandations SFMU 2020 ; ESC 2017



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Internes, Médecins, IDE, AS, Ambulanciers et autres professionnels de santé hospitaliers travaillant en milieu clinique pré ou intrahospitalier

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade (entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 14/09/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Pr Lapostolle

SAMU 93

Drs Sing, Der Sahakian

Médecins Urgentistes

Formateurs en Simulation

Mr Stéphane Husson

Technicien Simulation

CESIM 84 - Centre Hospitalier d'Orange 2023

Formation aux Manœuvres Obstétricales



Objectifs généraux

MAITRISE EN MATERNITE DES MANŒUVRES OBSTÉTRICALES

- Analyser les pratiques professionnelles
- Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES : Manœuvre de Bracht , Manœuvre de Mauriceau, Manœuvre de Lovset, Manœuvres interne ; accouchement par le siège ; dystocie des épaules

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Travail d'équipe, communication, gestion du stress, coordination



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS : 3-4

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉE(S)

Simulateur basse fidélité avec bassin d'accouchement, simulation hybride (acteur)

RATIO FORMATEURS / APPRENANTS : 1 à 2 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

- > RFE 2010 sur les urgences obstétricales pré hospitalières SFAR, SFMU
- > RPP 2022 sur les urgences obstétricales



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT
☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Internes, IDE, médecins urgentistes, sages femmes en situations d'accouchement hors maternité

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade (entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 28/09/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

- Participation
- Satisfaction
- Réussite

Formateurs

- Dr G Der Sahakian
Médecin Urgentiste
Formateur en Simulation
- Mr Michael Richy
Sage femme
Formateur en simulation –
réfèrent obstétrique

LES FORMATIONS DU CESIM

Les séances de simulation comportent les étapes suivantes :
prebriefing, briefing, déroulement du scénario, débriefing

ETAPE 1 (9H- 10H) PREBRIEFING

- Accueil des participants, présentation des instructeurs et des apprenants
- Présentation du programme : objectifs, contenu et modalité avec introduction à la simulation
- Pré test avec détermination des objectifs de formation et évaluation des pratiques professionnelles
- Présentation de l'environnement et de la charte de la simulation
- Présentation de l'outil vidéo et modalités d'utilisation

ETAPE 2 (PRESENTIELLE): ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (10H-13H)

- Apports cognitifs avec revue scientifique de la littérature
- Analyse critique et constructive des pratiques en place par rapport à la pratique attendue
- Présentation des dernières recommandations de la thématique enseignée
- Objectifs et actions d'amélioration personnalisés
- Ateliers de simulation basse fidélité

ETAPE 3 (PRESENTIELLE): ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES PAR LA SIMULATION ASSOCIANT : (14H-16H30) - BRIEFING - SIMULATION - DEBRIEFING

- Passage sur simulateur pendant 10 à 15 min après briefing - outils vidéo de retransmission avec respect confidentialité
- Débriefing de la situation après le passage sur simulateur pendant 20 à 30 min et restitution de la session
- Synthèse d'expert sur le cas simulé avec "take home message".
- 3 à 4 mises en situation auront lieu sur une journée de formation

ETAPE 4 (PRESENTIELLE): EVALUATION DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET COMPETENCE ET RESTITUTION DES RESULTATS (16H30-17H)

- 30 min pour avancer avec analyse critique de la journée et questions
- Formalisation : actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des procédures et pratiques locales et/ou personnalisées
- Post Test avec restitution des résultats et objectifs d'amélioration
- Remise d'une attestation de formation et d'une fiche d'aide à la progression, ainsi que les documents pédagogiques relatifs à la session

ETAPE 5 (NON PRESENTIELLE) A DISTANCE

- Formalisation par l'apprenant de l'acquisition des compétences et connaissances dans sa pratique quotidienne au regard des objectifs fixés aux étapes précédentes : objectifs fixés initialement, impact dans la pratique et au lit du patient, respect des actions mises en place.

LES FORMATIONS DU CESIM



DAMAGE CONTROL PEDIATRIQUE

Formation Interprofessionnelle au Damage Control Pédiatrique en milieu hospitalier et pré hospitalier



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

MAITRISE EN MILIEU HOSPITALIER ET PRE HOSPITALIER DE LA PRISE EN CHARGE DU DAMAGE CONTROL PEDIATRIQUE EN EQUIPE INTERPROFESSIONNELLE

- L Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue d'améliorer la prise en charge des patients
- I Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- R Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Damage control pédiatrique : quels soins ? quels traitements ? quelles recommandations ?

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Travail d'équipe interprofessionnelle avec parcours de soins, anticipation, triage et priorisation des actions



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS : 3-4

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉ(E)S

Simulateurs de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS /APPRENANTS : 3/4 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive) :

Reco ORU PACA traumatismes sévères ; Reco SFMU 2015 - TC grave chez l'enfant



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Médecins, Internes, IDE, AS, Ambulanciers travaillant aux urgences, SMUR, VLI

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade

(entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 09/11/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre

Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Drs Pittaco/ Wasier (SAMU 13 pédiatrique)

Dr Guillaume DER SAHAKIAN

Dr Herve Sing

Médecins Urgentistes

Instructeurs simulation

Mr Stéphane HUSSON

Technicien Simulation

CESIM 84 - Centre Hospitalier d'Orange 2023

Formation Interprofessionnelle aux Urgences Vitales Pédiatriques



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

MAITRISE EN MILIEU HOSPITALIER ET PRE HOSPITALIER DE LA PRISE EN CHARGE DU DAMAGE CONTROL PEDIATRIQUE EN EQUIPE INTERPROFESSIONNELLE

- L Analyser les pratiques professionnelles lors de situations d'urgence en vue d'améliorer la prise en charge des patients
- I Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- R Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Urgences Vitales pédiatrique : quels soins ? quels traitements ? quelles recommandations ?

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Travail d'équipe interprofessionnelle avec parcours de soins, anticipation, triage et priorisation des actions



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS : 3-4

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉ(E)S

Simulateurs de basse fidélité pour les ateliers pratiques et simulateur de haut niveau de réalisme pour les mises en situation

RATIO FORMATEURS /APPRENANTS : 3/4 formateurs / 8 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive) :
Reco ORU PACA traumatismes sévères ; Reco SFMU 2015 - TC grave chez l'enfant



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Médecins, Internes, IDE, AS, Ambulanciers travaillant aux urgences, SMUR, VLI

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 810 participants interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade

(entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 29/06/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre

Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent

handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.

Indicateurs

Participation

Satisfaction

Réussite

Formateurs

Drs Pittaco/ Wasier (SAMU 13 pédiatrique)

Dr Guillaume DER SAHAKIAN

Dr Herve Sing

Médecins Urgentistes

Instructeurs simulation

Mr Stéphane HUSSON

Technicien Simulation

Formation Interprofessionnelle à l'annonce d'une mauvaise nouvelle



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

ANNONCE D'UNE MAUVAISE NOUVELLE

- I Analyser les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la prise en charge des patients
- L Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- I Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Faire l'annonce d'un dommage lié aux soins, d'une mauvaise nouvelle, d'un décès

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Communication, gestion d'une annonce en équipe, préparation annonce



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS > 3-5

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉ(E)

Simulation patient standardisé via acteurs en simulation

RATIO FORMATEURS / APPRENANTS > 1 à 2 formateurs / 10 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

> Recommandations HAS du l'annonce d'un dommage lié aux soins ; et l'annonce d'une mauvaise nouvelle

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- x Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Internes, Médecins, IDE, AS, Ambulanciers et autres professionnels de santé hospitaliers, qui travaillent au contact de patients en milieu médical

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants

interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade (entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 22/06/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Indicateurs

Participation
Satisfaction
Réussite

Formateurs

Dr G Der Sahakian
Médecin Urgentiste
Formateur en Simulation
Dr D Souchon
Médecin Gériatre
Mr Stéphane Husson
Technicien Simulation

Formation Interprofessionnelle à la transfusion sanguine



Objectifs généraux

A l'issue la formation, le stagiaire doit être capable de :

ANNONCE D UNE MAUVAISE NOUVELLE

- I Analyser les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la prise en charge des patients
- L Analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue
- I Dégager des axes d'amélioration
 - > Responsabilité, tâche, réalisation...
 - > Autre responsabilité, autre tâche, autre réalisation...



Objectifs pédagogiques de la formation (techniques et non techniques)

OBJECTIFS TECHNIQUES :

Maîtriser la transfusion sanguine, les risques, la surveillance, la préparation

OBJECTIFS NON TECHNIQUES :

Communication, gestion d'une annonce en équipe, préparation annonce



Formation Interprofessionnelle

NOMBRE DE SCÉNARIOS > 3-5

TECHNIQUE(S) ET OUTILS DE SIMULATION UTILISÉE(S)

Simulation patient standardisé via acteurs en simulation

RATIO FORMATEURS /APPRENANTS > 1 à 2 formateurs / 10 apprenants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISEES POUR LA FORMATION (liste non exhaustive)

> Recommandations transfusion sanguine HAS, 2014

Prérequis :

Néant

Type de programme :

- Formation initiale
- Formation continue
- DPC
- Recherche

Professionnels concernés :

Internes, Médecins, IDE, AS, Ambulanciers et autres professionnels de santé hospitaliers travaillant au contact de patients en milieu médical

Les sessions de formation sont ouvertes sur une base de 10 participants

interprofessionnels

Modalités pratiques :

Tarif : en fonction du grade (entre 175€50 et 505€50)

Durée : 1 journée (7 heures)

Dates : 07/12/2023

Horaires : 9h-17h

Lieu : CESIM84 (Centre Hospitalier d'Orange)

Repas : possibilité self Hôpital

Parking : oui - gratuit

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Je vous remercie de prendre contact avec notre référent handicap, Mme Katia Branchat et nous trouverons une solution.



Contact et Inscription

INFORMATIONS :

Mme Katia BRANCHAT

☎ 04 90 11 22 67 - kbranchat@ch-orange.fr

INSCRIPTIONS :

Uniquement par mail, par le financeur/commanditaire, au plus tard une semaine avant le début de la formation, auprès de Mme BRANCHAT kbranchat@ch-orange.fr

Indicateurs

Participation
Satisfaction
Réussite

Formateurs

Dr G Der Sahakian
Médecin Urgentiste
Formateur en Simulation
Dr J Colombier
Médecin urgentiste
Réfèrent transfusion



FORMATION D'AIDE-SOIGNANT DIPLOME D'ETAT SESSION 2022-2023

V2 le 21/09/2022

Objectifs

A l'issue la formation, le stagiaire sera capable de :

Dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée

Objectifs :

- Accompagner et soigner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Evaluer l'état clinique et mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration
- Informer et accompagner des personnes et leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Entretenir l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et traiter es informations liées aux activités de soins, à la qualité et la gestion des risques.

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

Programme : Selon [l'arrêté du 10 juin 2021](#), référentiel de formation

10 modules de formation

Apports théoriques : 770 heures

Apports cliniques : 770 heures en 4 stages

Dispense de module de formation selon le diplôme acquis et le parcours en VAE

[site internet IFAS D'Orange](#)

Outils de formation : apports théoriques et cliniques, analyse de pratique, simulation, pédagogie inversée

Période de la session : Du lundi 5 septembre 2022 au vendredi 28 juillet 2023.

Evaluation des acquis : A la fin de chaque module et celle-ci peut être écrite, Orale ou pratique simulée, en tenant compte du contenu du référentiel en vigueur.

Lieu : Institut de formation d'aide-soignant

Centre hospitalier d'Orange

Avenue de Lavoisier

Contact et Inscription

Informations :

Mme Frachon Marie-Laure

Institut de formation

Accueil téléphonique : 0490112164 Mail : eas@ch-orange.fr

Site internet : www.ch-orange.fr

Prérequis :

Etre âgé de 17 ans à l'entrée en formation

Modalités d'inscription et délais d'accès :

Sélection sur dossier et entretien

A télécharger sur le site, à compléter et à renvoyer.
(cf. calendrier sur le site)

Modalités pratiques :

Tarif : 6150 euros en cursus complet et sur devis pour le cursus partiel (possibilité de financement par la Région, employeur, prestataires)

Durée : 44 semaines

Nombre de places disponibles : 40 places pour la rentrée de septembre 2022

Horaires : 08H30/12H

13H/16H30 (hors stage)

Repas : possibilité self Hôpital payant

Parking : oui – gratuit-place handicapée

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières.

Référent handicap, Mme

Delacourt Virginie

0490112161

Indicateurs de la session 20-21

Taux/réussite en Session

complète : 87 %

Satisfaction stagiaire : 100 %

Formateurs

Equipe pédagogique de l'IFAS, Infirmière, médecin, experts dans leur domaine de compétences



Formation Préparatoire à la sélection d'admission en IFAS Année 2023

V4 26/09/2022

Objectifs

A l'issu de cette formation l'apprenant sera capable :

- De s'exprimer et de renforcer ses capacités et aptitudes en matière d'expression écrite et orale
- De confirmer son projet professionnel
- Réussir la démarche de finaliser son dossier d'inscription à l'entrée en IFAS
- D'argumenter son dossier devant le jury de sélection pour intégrer un institut de formation d'aide-soignant, en mobilisant ses connaissances en biologie.

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

Programme : 7 modules de formation :

- Mesurer le niveau et les motivations, 17 H
- Maîtriser les bases de la communication orale et écrite, 53.5 H
- Les fondamentaux de l'arithmétique, 21 H
- Les connaissances de bases en anatomie et physiologie, 24.5 H
- Développer sa culture professionnelle, 43.5 H
- Savoir en méthodologie. 15.5 H

Programme détaillé : [cf. site de l'Institut](#)

Apports théoriques : 175 heures

Apports cliniques : 35 heures

Outils de formation : cours magistraux, travaux dirigés, suivi individuel, stage d'observation

Période de la session : De mi-janvier à mi-mai 2023, 20 jours en discontinu, 2/3 jours/semaine, 08h30/12h et 13h/16h30 (hors stage).

Evaluation des acquis : Deux devoirs sur table sont programmés, rassemblant les matières d'arithmétique, de français, de biologie, et de culture professionnelle.

En fonction des résultats des tests de positionnement, des réajustements seront proposés tout au long de la formation avec un suivi individualisé.

Lieu : Institut de formation d'aide-soignant

Centre hospitalier d'Orange

Avenue de Lavoisier

84100 ORANGE

Repas : possibilité sur le centre hospitalier SELF, payant

Parking : gratuit sur le site de l'établissement - place à mobilité réduite.

Contact et Inscription

Informations :

Mme Frachon Marie-Laure

Institut de formation

Accueil téléphonique : 0490112164 Mail : [eas@ch-orange.fr](mailto: eas@ch-orange.fr)

Site internet : www.ch-orange.fr

Prérequis :

Etre à jour des vaccinations obligatoires (DTP polio, Hépatite B, Covid)

Public : âgée de plus de 17 ans

Modalités d'inscription et délais d'accès :

Inscription auprès de l'Institut, à partir du mois de juillet. Dossier d'inscription à télécharger sur note site

<https://ch-orange.fr/institut-de-formation-aides-soignants/admission-en-formation/formation-preparatoire-la-selection>

Compléter et à renvoyer par voie postale.

Modalités pratiques :

Tarif Employeur : 1800 euros,

Tarif pour un financement personnel : 1000 euros

Financement régional :

Prescription établie par le prestataire

Nombre de places disponibles : 20 places

Accessibilité aux personnes en situation d'un handicap :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières et trouver une solution

Référent handicap, Mme

Delacourt Virginie

0490112161

Formateurs : Mme Bernaras (Formatrice IDE) et personnes ressources selon les thématiques

Indicateurs de la session 21-22

Taux/satisfaction : 100 %



Programme Formation « Accompagnement en VAE pour Aide-soignant » 2022-2023

V1

Objectifs

A l'issu de cette formation le candidat doit être capable de :

- Clarifier son projet professionnel par les concepts de compétences
- Elaborer la rédaction du livret II de la VAE
- Se préparer à un entretien devant le jury de VAE.

Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation

Programme : Mettre en évidence les compétences requises à partir des activités professionnelles recensées :

- Faire émerger les compétences acquises à partir de l'expérience professionnelle.
- Guider le candidat dans l'écriture de son expérience au regard du référentiel métier d'aide-soignant
- Avoir une méthodologie de l'expression écrite : syntaxe, vocabulaire, orthographe...
- Préparer à l'argumentation orale.

Outils de formation : Entretien de présentation, analyse du parcours professionnel, Atelier descriptif de l'activité et des acquis professionnels, rédaction du projet, préparation à l'entretien de validation.

Période de la session : tout au long de l'année, : planification établie en fin de premier entretien : 24 entretiens individuels de 1 heure sur une période ne pouvant pas dépasser 3 ans.

Evaluation des acquis : En fonction des résultats des tests de positionnement lors du premier entretien, des réajustements seront proposés tout au long de la formation avec un suivi individualisé, questionnaire de satisfaction.

Lieu : Institut de formation d'aide-soignant

Centre hospitalier d'Orange

Avenue de Lavoisier

84100 ORANGE

Repas : possibilité sur le centre hospitalier SELF, payant

Parking : gratuit sur le site de l'établissement - place à mobilité réduite.

Contact et Inscription

Informations :

Mme Frachon Marie-Laure

Institut de formation

Accueil téléphonique : 0490112164 Mail : eas@ch-orange.fr

Site internet : www.ch-orange.fr

Prérequis :

Dossier de recevabilité par l'organisme chargé de l'instruction. Voir les modalités d'instruction et de faisabilité sur : [la VAE ASP-Public](#)

Public : âgée de plus de 17 ans, prétendant au DEAS par la VAE

Modalités d'inscription et délais d'accès :

Inscription auprès de l'Institut, par mail, tout au long de l'année. Dossier d'inscription à compléter et à renvoyer. Minimum 4 mois avant la date du dépôt du livret 2.

Tarif :

600.00 euros

Financement employeur possible

Nombre de places disponibles :

Accompagnement individualisé

Accessibilité aux personnes en situation d'un handicap :

Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter aux situations particulières et trouver une solution.

Notre référent handicap, Mme Delacourt Virginie 0490112161

Formateur/accompagnant :

Mme Bernaras (Formatrice IDE)

Indicateurs :

Pas d'indicateur pour l'année 2021-2022

REGLEMENTS INTERIEURS

CH Orange et CESIM

Préambule

Les présentes Règles de fonctionnement ont vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par l'Organisme dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées. Les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après « stagiaire ».

1) Dispositions générales

Conformément aux articles L6352-3 et suivants et R6352-1 et suivants du Code du travail, les présentes Règles ont pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

Article 1.1 - Champ d'application : les Règles issues du présent règlement intérieur s'appliquent à l'ensemble des stagiaires de chaque formation.

Article 1.2 - Caractère obligatoire : les dispositions instituées par les présentes Règles s'imposent de plein droit au stagiaire défini au point précédent. Elles n'appellent aucune adhésion individuelle de la part du stagiaire auquel elles sont directement applicables.

Article 1.3 - Lieu de la formation : La formation a lieu soit dans les locaux de l'entreprise soit dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent Règlement sont applicables dans tout local ou espace accessoire à l'Organisme.

2) Hygiène et sécurité

Article 2.1 - Principes généraux : chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité. Conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables au stagiaire sont celles de ce dernier règlement. Le non-respect de ces consignes peut exposer le stagiaire à des sanctions.

Article 2.2 - Sécurité : en cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours. Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont à proximité de la salle de formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 2220 à partir d'un téléphone du Centre hospitalier Louis Giorgi ou le 04.90.11.22.20 à partir d'un téléphone portable et alerter le formateur.

Article 2.3 - Accident : le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet permettant de se rendre à la formation, avertit le service de formation continue au 04.90.11.22.67.

Article 2.4 - Interdiction de fumer : en application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer ou de « vapoter » dans les salles de formation.

Article 2.5 - Boissons et drogues : L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit au stagiaire de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans les locaux.

Article 2.6 - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels du stagiaire : le service de la formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par le stagiaire dans les locaux de formation.

Article 2.7 - Restauration : L'accès aux lieux de restauration n'est autorisé que pendant les heures fixées pour les repas. Il est interdit, sauf autorisation spéciale donnée par l'Organisme, de prendre ses repas dans les salles où se déroulent les stages.

3) Discipline générale

Article 3.1 - Horaires de formation : le stagiaire doit se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par le service de formation via la convocation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles, le stagiaire ne peut s'absenter pendant les heures de formation.

Article 3.2 - Absences, retards ou départs anticipés : en cas d'absence, de retard ou de départ avant l'heure prévu, le stagiaire doit avertir le service de formation et s'en justifier. Le service de formation informe le cadre du stagiaire ou l'établissement d'origine de cet événement. Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute qui peut être passible de sanctions.

Article 3.3 - Formalisme attaché au suivi de la formation : le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement, par 1/2 journée, au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il sera tenu de signer la feuille d'émargement et de remplir le questionnaire à chaud, puis le questionnaire à froid.

Article 3.4 - Locaux de formation : le stagiaire s'engage à respecter les locaux mis à sa disposition ainsi que leur propreté.

Article 3.5 - Tenue : le stagiaire est invité à se présenter à la formation en tenue vestimentaire correcte.

Article 3.6 - Comportement : il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

Article 3.7 - Utilisation du matériel : sauf autorisation particulière du service de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel. A la fin de la formation, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation.

Article 3.8 - Documentation pédagogique et enregistrement : il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 3.9 - Sanctions : Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions des présentes Règles pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction au sens de l'article R6352-3 du Code du travail toute mesure autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'Organisme, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister soit en un avertissement, soit en un blâme, soit en une mesure d'exclusion définitive.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable de l'Organisme doit informer de la sanction prise : l'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation ; l'employeur et l'Organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation ; L'Organisme qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire.

Article 3.10 - Procédure disciplinaire : Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable de l'Organisme envisage de prendre une sanction qui a une incidence immédiate ou non sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit : le responsable de l'Organisme convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation, l'heure et la date de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge. Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'Organisme. La convocation mentionnée fait état de cette faculté. Le responsable de l'Organisme indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée, une commission de discipline est constituée, où siègent les représentants des stagiaires. Elle est saisie par le responsable de l'Organisme après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée. Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'Organisme. La commission de discipline transmet son avis au directeur de l'Organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien, ou le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que le stagiaire ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

4) Publicité

Les présentes Règles sont portées à la connaissance de chaque stagiaire avant son inscription. Un exemplaire est disponible dans les locaux de l'Organisme.

Entrée en vigueur : le 11/05/2021

Les dispositions du présent règlement intérieur ont vocation à s'appliquer :

- l'ensemble des usagers de l'institut de formation, personnels et apprenants
- à toute personne présente, à quelque titre que ce soit, au sein de l'institut de formation (intervenants extérieurs, prestataires de service, invités, ...).

Article 1 : Vie au Centre de Formation et dans l'Établissement.

1°) Tenue et discipline

De manière générale, le comportement des élèves doit être conforme aux règles communément admises en matière de **respect d'autrui** et de **civilité** ainsi qu'aux **lois et règlements** en vigueur.

Chacun doit respecter les **principes de laïcité** durant sa présence dans l'établissement et en stage (cf. charte de laïcité du CH d'Orange à l'affichage à l'IFAS).

Chacun dispose de la **liberté d'information et d'expression** et peut l'exercer à titre individuel et collectif, dans des conditions qui ne portent pas atteinte aux activités d'enseignement et dans le respect du règlement intérieur.

Chacun doit avoir une tenue correcte (piercings, vêtements courts ou transparents, shorts, décolleté exagéré, vêtements visiblement sales, pantalon ou jupe montrant une partie de l'abdomen ou du sous-vêtement, maquillage trop prononcé....sont à proscrire) sous peine de ne pas être accepté en cours ou en stage.

Les tenues vestimentaires doivent être conformes aux règles de santé, d'hygiène et de sécurité et être adaptées aux activités d'enseignement, notamment aux travaux pratiques.

Chacun est tenu de respecter l'ordre et la propreté des locaux et du matériel qui leur est mis à disposition (pas de papiers, bouteilles, paquets de denrées alimentaires vides et autres déchets abandonnés dans les salles).

Le comportement de chacun (notamment actes, attitudes, propos ou tenue) ne doit pas

Être de nature :

- A porter atteinte au bon fonctionnement et à la réputation de l'IFAS et du CH d'Orange
- A créer une perturbation dans le déroulement des activités d'enseignement
- A porter atteinte à la santé, l'hygiène des personnes et des biens
- A manifester ostensiblement une appartenance à un groupe religieux, politique, ...
- A porter atteinte au respect des autres élèves, des formateurs, du personnel administratif, et de tout autre intervenant dans la formation.

✓ Tabac et téléphones :

Conformément aux dispositions du code de la santé publique, il **est interdit de fumer et/ou de vapoter** dans tous les lieux fermés et couverts affectés à l'institut de formation (salles de cours, couloirs, sanitaires...) ainsi que sur les lieux de stage.

Des pauses cigarettes peuvent être accordées pendant les horaires de cours et de stage avec l'accord du responsable du stage et/ ou du personnel encadrant dans des limites raisonnables. Mais, les fumeurs doivent respecter l'environnement. Les apprenants doivent utiliser des cendriers individuels dont ils assurent l'élimination et se tenir à distance suffisante des locaux pour ne pas gêner.

Les élèves **doivent éteindre leur téléphone portable** pendant les heures de cours, sous peine de s'en voir exclus.

De même, il est formellement interdit d'avoir dans sa tenue professionnelle, en stage le téléphone portable et donc de l'utiliser pendant les heures de stage.

En cas de non-respect, l'élève sera soumis à un avertissement qui sera joint dans son dossier.

Sauf en cas d'urgence, les étudiants ne peuvent être dérangés durant les heures de cours, de travaux dirigés ou de stage, ni recevoir de communication téléphonique. Toutefois, **en cas d'urgence**, les élèves pourront être joints soit par l'intermédiaire du secrétariat de l'IFAS, soit sur les terrains de stage.

Plusieurs téléphones sont mis à la disposition des élèves pour prendre contact avec les responsables des services de soins avant le départ en stage (salle blanche, secrétariat, bureau des formatrices).

2°) Représentation :

Les étudiants sont représentés au sein de l'instance compétente pour les orientations générales et des sections compétentes pour le traitement des situations individuelles des étudiants et le traitement des situations disciplinaires, conformément aux textes en vigueur.

Dans chaque session, deux délégués titulaires et deux délégués suppléants sont élus au début de chaque année scolaire. Tout élève est éligible.

Le rôle du délégué se définit ainsi :

- Représenter la session
- Faire le lien entre l'équipe pédagogique, administrative, la direction et les élèves, mais aussi avec les autres sessions (passerelle, préparation concours)
- Participer aux ICOGI, section des traitements pédagogiques et disciplinaires (cf. Arrêté du 10 juin 2021 du recueil des principaux textes relatifs au DEAS, à disposition à l'IFAS) :
 - o Avant l'ICOGI : rassembler les différentes questions et/ou observations du groupe concernant la vie de classe et l'organisation du travail.
 - o Lors de l'ICOGI : présenter les éléments recueillis auprès des élèves aux membres du CT; prendre des notes et participer aux échanges.
 - o Après l'ICOGI : effectuer un compte rendu et le diffuser à la session
- Participer à la commission de soins infirmiers et de rééducation et médico-technique (CSIRMT)
- Accompagner un élève lors d'un entretien avec la direction et/ou équipe pédagogique
- Réfléchir avec le groupe sur des actions à proposer en matière de développement durable
- Favoriser des actions de cohésion de groupe

Liberté d'association

Le droit d'association est garanti par la loi du 1er juillet 1901. La domiciliation d'une association au sein de l'institut de formation est soumise à une autorisation préalable.

L'utilisation des réseaux sociaux, à titre individuel ou collectif, ne peut pas :

- Faire état de l'organisation interne de l'institut,
- Faire référence à des situations vécues en stage,
- Porter préjudice à l'entité de l'institut ou à ses différents partenaires.

Tracts et affichages

Dans le respect de la liberté d'information et d'expression à l'égard des problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels, la distribution de tracts ou de tout document par les étudiants est autorisée au sein de l'institut de formation, mais sous conditions. La distribution de tracts ou de tout document (notamment à caractère commercial) par une personne extérieure à l'institut est interdite, sauf autorisation expresse par le directeur de l'établissement.

Affichages et distributions doivent :

- ne pas être susceptibles d'entraîner des troubles au sein de l'institut de formation ;
- ne pas porter atteinte au fonctionnement de l'institut de formation ;
- ne pas porter atteinte au respect des personnes et à l'image de l'institut de formation ;
- être respectueux de l'environnement.

Toute personne ou groupement de personnes est responsable du contenu des documents qu'elle ou qu'il distribue, diffuse ou affiche. Tout document doit mentionner la désignation précise de son auteur sans confusion possible avec l'établissement.

Liberté de réunion

Les étudiants ont la possibilité de se réunir.

Il ne doit exister aucune confusion possible entre l'institut de formation et les organisateurs des réunions ou manifestations, qui restent responsables du contenu des interventions

3°) L'outil informatique

- Au sein de l'IFAS, 5 ordinateurs sont à disposition des élèves.
- L'utilisation de l'informatique est réglementée (un code d'accès est délivré aux élèves) et réservée à un usage strictement professionnel (dossiers de bourses, accès aux cours, recherche Internet, rédaction de documents)
- La diffusion, par les élèves, d'informations sur divers supports et particulièrement sur internet, concernant l'institut, son personnel, les lieux de stage, sont strictement interdits.
- Par ailleurs, conformément au **code de la propriété intellectuelle**, il est formellement interdit de copier, divulguer même partiellement tout document sans le consentement de son auteur.

4°) Les repas

- Possibilité de prendre le repas de midi au self de l'établissement en tenue civile ou d'acheter un « en cas » dans le hall d'accueil.
- La prise des repas dans la salle de cours n'est pas autorisée
- Des pauses sont aménagées matin et après-midi pendant les cours pour permettre la prise de collations.

- Lors des stages, le temps de repas (20 mn) est inclus dans les heures de travail sauf exception.

5°) Stationnement et circulation

- Le code de la route s'applique sans restriction dans l'enceinte du centre hospitalier.
- Les élèves doivent respecter la signalisation et **les limitations de vitesse**.
- Des parkings sont à la disposition du personnel de l'hôpital, des élèves et des intervenants.
- Il est strictement interdit de stationner sur le parking des visiteurs
- Chacun doit se garer en respectant les emplacements afin de ne pas gêner la circulation et pour des raisons de sécurité
- Tout stationnement interdit ou gênant peut faire l'objet de contraventions.

6°) Fraude et contrefaçon

La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires prend des décisions relatives aux fraudes ou tentatives de fraudes commises par un étudiant, auteur ou complice, à l'occasion de l'inscription dans l'institut, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours.

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur est illicite.

Le délit de contrefaçon peut donner lieu à une sanction disciplinaire, indépendamment de la mise en œuvre de poursuites pénales.

7°) Respect des consignes de sécurité

Quel que soit le lieu où elle se trouve au sein de l'institut de formation, toute personne doit impérativement prendre connaissance et respecter :

- les consignes générales de sécurité, et notamment les consignes du plan de sécurité d'établissement intégrant la menace terroriste ou du plan particulier de mise en sûreté attentat-intrusion et les consignes d'évacuation en cas d'incendie ;
- les consignes particulières de sécurité, et notamment celles relatives à la détention ou la manipulation des produits dangereux au sein des salles de travaux pratiques.

Il convient, le cas échéant, de se reporter aux documents affichés ou distribués au sein de l'institut de formation.

Article 2 : Droit à l'information

Tout doit concourir à informer les étudiants aussi bien sur les missions de l'institut de formation que sur son fonctionnement dans des délais leur permettant de s'organiser à l'avance : planification des enseignements, calendrier des épreuves de contrôle continu des connaissances, dates des congés scolaires.

Les textes réglementaires relatifs à la formation, au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession sont mis à la disposition des étudiants par la directrice de l'institut.

Article 3 : Les stages

- L'équipe pédagogique procède à l'affectation des élèves en fonction du programme défini par l'arrêté du 10 juin 2021
- Les élèves doivent, pendant les stages, observer les instructions des responsables des services, tant sur le plan des tâches à accomplir que pour la tenue générale. Ils doivent se conformer au règlement intérieur de l'établissement qui les accueille et sont soumis aux mêmes obligations que le personnel du service, notamment :
 - Au respect du secret professionnel, de la discrétion professionnelle et des règles de déontologie.
 - Au recueil du consentement des patients auxquels ils prodiguent des soins (respect des droits du patient).
 - A l'obligation vaccinale contre la covid 19 en présentant un « pass-vaccinal »
- Les élèves doivent se conformer aux consignes de stage et doivent présenter au responsable de stage et aux autres professionnels assurant leur encadrement, les divers documents de stage ainsi que leur portfolio, ce dernier document ne concernant pas le groupe suivant « session développement des compétences »
- Des tenues de travail nominatives seront fournies par la lingerie contre une caution de 40€. Elles devront être restituées à la fin de la formation et la caution sera restituée sous réserve de l'état des tenues.
- Les élèves devront se présenter en stage en tenue de travail propre (après s'être changé dans les vestiaires), les mains dépourvues de bijoux et de vernis, les ongles courts et les cheveux courts ou attachés.
- Les élèves doivent fournir à l'IFAS une copie de leur planning de stage la première semaine de stage sous peine de se voir adresser une pénalité d'une journée de stage en plus sauf pour le stage d'observation de la session « développement des compétences ».
- Si un élève a un accident en stage, le délai de déclaration est de 48h maximum. Au-delà, l'accident n'est pas pris en compte :
 - ➔ Faire établir un certificat médical initial, avertir le cadre de santé du service et remplir un constat.

Prévenir immédiatement l'IFAS pour s'informer de la procédure à suivre dans les 48 heures.

Article 4 : les vaccins

L'admission définitive de l'élève est subordonnée à la production d'un certificat médical d'aptitude et d'un certificat médical de vaccinations conforme aux recommandations.

A NOTER : Chaque élève est responsable de la mise à jour de ses vaccinations et rappel. Si ceux-ci ne sont pas à jour, l'élève sera exclus des stages et des cours ce qui retardera l'obtention du DEAS.

Article 5 : Les absences

La présence en cours et en stage est obligatoire pour tous en référence aux textes législatifs de chaque dispositif de formation.

Aussi, quel que soit le parcours de formation et les modalités de financement, chaque élève est dans l'obligation de signer chaque jour (par ½ journée) une feuille d'émargement.

A noter, un état récapitulatif des absences est adressé aux différents organismes de financements (pôle emploi, région, employeur, ...) conformément à leur demande.

En fonction de la durée de la formation, une franchise maximale de **5 % peut être accordée** par le Directeur de l'IFAS et dispenser l'élève de cours ou de stage.

Cette franchise concerne seulement les absences justifiées médicalement. Au-delà de ces 5 %, les absences devront être rattrapées en stage.

NB : les jours d'absences seront proratisés en fonction de la durée de formation sous réserve de l'accord de la Directrice de l'IFAS.

Tout congé de maladie ou congé pour enfant malade doit être justifié par un certificat médical.

La Directrice de l'IFAS peut accorder des absences, sur production de pièces justificatives, en cas de :

- Mariage pendant la formation, (un congé exceptionnel de 3 jours peut être accordé).
- Décès d'un proche, 1 jour de congés exceptionnel est accordé avec un délai de route de 48h selon le cas.
- Congés de paternité.

Aussi, toute absence non justifiée et/ou non accordée par la Directrice, fera l'objet d'un **rattrapage systématique sur le stage en cours ou à venir**.

En cas d'absence, l'élève est tenu d'avertir aussitôt l'IFAS et le lieu de stage.

Toute absence injustifiée pendant la formation, en cours ou en stage constitue une faute disciplinaire susceptible d'entraîner une sanction et une non-présentation au DEAS.

Une interruption de formation peut être accordée en cas de :

- Maternité : Les élèves sont tenus d'interrompre leur scolarité pendant une durée qui ne peut en aucun cas être inférieure à la durée légale.
L'élève conserve les notes obtenues aux évaluations des modules ainsi que celles obtenues lors des stages cliniques. La formation est reprise l'année suivante au point où elle avait été interrompue.
- Congé longue maladie : L'élève conserve les notes obtenues aux évaluations des modules ainsi que celles obtenues lors des stages cliniques pendant une durée de 1 an ; au-delà, les modalités de reprise de la formation sont fixées par le directeur de l'IFAS, après avis de l'ICOGI.

Groupe préparatoire à la sélection d'entrée :

Du fait de la courte durée de cette formation, il est demandé à chaque candidat de se rendre disponible sur l'ensemble des jours de formation théorique et de stage.

En cas d'absence, le candidat est tenu d'avertir aussitôt l'IFAS et le lieu de stage.

Par ailleurs chaque candidat devra justifier de son absence, par un certificat médical ou autre selon le motif de son absence.

La région Sud sera informée de la rigueur de chaque candidat.

A noter, il appartient à chaque candidat de récupérer ses cours auprès d'un autre candidat suivant la formation.

Article 6 : Les retards

Quelle que soit la formation suivie,

L'élève ou candidat n'est pas autorisé à rentrer en cours si celui-ci est commencé.

- En cas de retard, se présenter dès l'arrivée au secrétariat ou au bureau des formatrices pour obtenir une autorisation d'entrer en cours à la pause suivante (billet de retard).
- Pour tout retard en cours prévenir aussitôt que possible le secrétariat. En cas d'absence laisser un message au répondant de l'IFAS.
- Pour tout retard en stage, prévenir aussitôt que possible le terrain de stage.

- Tout retard fera l'objet d'une notification dans le dossier de l'élève.
- Pour les élèves en session complète et passerelle, chaque retard sera soumis à l'appréciation du responsable de l'IFAS pour un rattrapage.

Article 7 : Dépassement d'horaire

- Un dépassement d'heure en stage doit être signalé à l'IFAS.

Article 8 : Les déplacements

- Les élèves ont à leur charge les frais et l'organisation des déplacements pour se rendre en stage et aux cours.
- Une attestation kilométrique de déplacement peut être fournie aux élèves sur demande auprès du secrétariat.

Article 9 : Les gouvernances de l'Institut

- Au début de l'année scolaire a lieu l'élection de deux délégués des élèves et de deux suppléants. Seuls les titulaires participeront à l'Instance compétente pour les orientations générales de l'Institut.
- L'un des deux titulaires sera tiré au sort pour participer à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des élèves, à la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires, à la section relative aux conditions de vie des élèves au sein de l'institut
- Cf. titre I bis, article de 39 à 73 relatif à l'arrêté du 10 juin 2021

Article 10 : Assurance

- L'établissement souscrit une assurance responsabilité civile et risques professionnels pour l'ensemble des élèves : cours, stages, trajets, activités sportives.
- Chaque élève devra fournir à l'IFAS un **avenant** à son contrat d'assurance habitation responsabilité civile couvrant, pour la durée de sa formation, la responsabilité civile tant lors des stages que les trajets occasionnés (accidents corporels causés aux tiers, accidents matériels causés aux tiers et dommages immatériels

Article 11 : Paiement de la formation Aide-Soignante et préparation à la sélection d'entrée à la formation Aide- Soignant

Le conseil régional, plus ou moins en partenariat avec pôle emploi, prend en charge le coût de la formation Aide- Soignante des demandeurs d'emploi et des candidats en cursus de formation initiale.

De plus, la Région SUD finance le coût de la formation préparant aux sélections d'entrée à la formation Aide-Soignante. Par ailleurs chaque candidat signe une convention liant ce dernier à l'IFAS, afin de l'impliquer et d'obtenir davantage d'assiduité dans le suivi de la formation.

Pour les promotions professionnelles, il n'y a pas de prise en charge financière du coût de la formation par la Région SUD. Pour ces candidats, une convention de financement est établie entre l'IFAS et, selon la situation, soit, un organisme de financement, soit, un employeur, soit l'élève.

A noter, en cas d'interruption ou d'abandon de la formation par l'élève, se référer à la convention de financement établie et aux conditions générales de vente.

Article 12 : Textes réglementaires et Conventions

- Les textes réglementaires relatifs à la formation et au métier d'aide-soignant sont mis à la disposition des élèves par l'IFAS.
- Une convention bipartite de formation entre élève et directrice de l'IFAS est établie ; un exemplaire signé des deux parties doit nous être transmis.
- Une convention tripartite de stage entre l'élève, la directrice de l'IFAS et l'établissement recevant le stagiaire est établie ; un exemplaire signé des trois parties doit nous être transmis

EN CAS DE NON RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'IFAS

L'élève sera reçu par la responsable de l'IFAS en présence éventuelle du formateur référent.

Cet entretien sera mentionné dans son dossier nominatif de suivi pédagogique.

selon le motif de l'entretien, la responsable se réserve le droit de lui notifier un rappel à l'ordre par courrier.

Si nécessaire et devant **la poursuite du non-respect du règlement intérieur** :

- L'élève sera informé par écrit et recevra une convocation pour se présenter à la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires.
- Il peut être accompagné du délégué de sa promotion.
- En cas de sanction, il sera informé par lettre recommandée et celle-ci sera mentionnée dans le dossier de l'élève.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CH Orange et CESIM

Désignation

Le Centre Hospitalier Louis Giorgi d'Orange est un organisme de formation professionnelle. Il met en place et dispense des formations inter-établissement, sur le site du Centre Hospitalier Louis Giorgi, seul ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le Centre Hospitalier Louis Giorgi d'Orange. Toute commande de formation auprès de l'établissement implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'établissement s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'établissement un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Une attestation de présence lui sera fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation ou la demande de report d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse : kbranchat@ch-orange.fr. En cas d'annulation ou de demande de report entre 1 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer la totalité du coût total initial de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'établissement ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, le formateur pourra adapter le contenu de formation après l'étude du questionnaire des attentes et besoins complété par les stagiaires en amont de la session, de la dynamique de groupe, du niveau des participants, des attendus des stagiaires après le tour de table.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès du Centre Hospitalier d'Orange. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client du Centre Hospitalier d'Orange sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et par règlement européen 2016/679, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Centre Hospitalier d'Orange et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux administratifs.

IFAS

Désignation

L'Institut de formation d'aides-soignants d'Orange est un organisme de formation. Il met en place et dispense des formations au sein du centre de formation situé sur le site du Centre Hospitalier Louis Giorgi,

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'Institut de formation d'aides-soignants. Toute commande de formation auprès de l'établissement implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'établissement s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'établissement un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Une attestation de présence lui sera fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

- Pour la formation en session complète, les factures sont émises pour la période de septembre à décembre en année N, pour la période de janvier à courant juillet en année N+1.
Ou sur présentation de relevé de présence des apprenants.
- Pour la formation en session passerelle, modulaire ou VAE, la facture est émise à l'issue de la période de la formation.
Ou sur présentation de relevé de présence des apprenants.
- Pour les formations courtes, la facture est émise à l'issue de la période de formation.

Prise en charge

Si le client doit bénéficier d'un financement par un organisme financeur, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la prise en charge financière n'est pas finalisée au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions d'annulation et de report d'une séance de formation

L'annulation d'une formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse : eas@ch-orange.fr. En cas d'annulation entre 1 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer la totalité du coût total initial de la formation.

Pour les formations soumises aux modalités de sélection, une demande de report est possible. Une notification par courrier doit être adressée à l'IFAS d'Orange en précisant le motif de report de formation. Cette demande sera étudiée dans les meilleurs délais en respectant l'arrêté relatif à la formation conduisant au diplôme concerné.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'établissement ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

Si nécessaire, l'équipe pédagogique ou l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants tout en respectant les objectifs de la formation. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'Institut de formation. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client de l'Institut de formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et par règlement européen 2016/679, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'Institut de formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux administratifs.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES



Transports :

La ville d'Orange propose :

- Le réseau de bus TCVO, ligne 2 (centre-ville, gare ferroviaire, Hôpital) site : www.tcvo.fr
- SNCF TER Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Autoroute A7 : sortie Orange Centre N°21



- L'IFAS est situé dans le Centre hospitalier d'Orange, au rez-de-chaussée.
- Le CESIM est situé dans l'enceinte du Centre hospitalier d'Orange.
- Un parking gratuit pour le stationnement est mis à la disposition des élèves et du personnel. Des places pour les personnes en situation de handicap sont réservées.
- Le restaurant du personnel accueille les élèves du lundi au vendredi (tarif préférentiel). Vous pouvez également vous restaurer auprès de la boutique du hall de l'hôpital.
- L'hébergement n'est pas assuré.